

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 28487

Numéro SIREN : 824 460 356

Nom ou dénomination : VILAURET

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2018 sous le numéro de dépôt 89000

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 29-08-2018

N° DE DEPOT : 2018R089000

N° GESTION : 2016B28487

N° SIREN : 824460356

DENOMINATION : VILAURET

ADRESSE : 190 rue de Courcelles 75017 Paris

DATE D'ACTE : 03-08-2018

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale

NATURE D'ACTE : Changement de président

VILAURET
S.A.S au capital de 25.000 Euros
Siège social : 190, rue de Courcelles 75017 PARIS
824 460 356 R.C.S PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 3 AOÛT 2018

Le trois août deux mille dix-huit, à dix-neuf heures, les associés de la Société VILAURET se sont réunis en assemblée générale, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Arnaud VILARET préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Madame Florence LAURET est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que tous les associés participent à la réunion et qu'ils possèdent 2.500 actions.

Le Président constate que le quorum prévu statutairement est atteint et que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- *la feuille de présence à l'assemblée*
- *les copies des lettres de convocation adressées aux associés*
- *le rapport du Président*
- *le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée*

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *Démission du Président et du Directeur Général*
- *Nomination d'un nouveau Président*
- *Pouvoirs*
- *Questions diverses*

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, prend acte des démissions, à compter de ce jour, d'une part de Monsieur Arnaud VILARET de ses fonctions de Président de la société et d'autre part de Madame Florence LAURET de ses fonctions de Directrice Générale, et les dispense d'avoir à effectuer leur préavis.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de nouveau Président, en remplacement du Président démissionnaire, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- Madame Florence Nadine LAURET, née le 21 septembre 1967 à PARIS (8^{ème})
démorant au 37, avenue de Villiers 75017 PARIS

Madame Florence Nadine LAURET exercera ses fonctions de Présidente dans le cadre des dispositions légales et statutaires. Elle a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'était frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

L'assemblée générale décide en outre de ne pas procéder au remplacement du Directeur Général.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

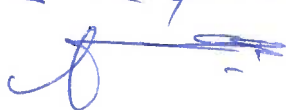
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, le secrétaire, le président démissionnaire et le président nommé en remplacement, ainsi que le directeur général, démissionnaire.

Le Président

Monsieur Arnaud VILARET

« bon pour démission des fonctions de président »

*bon pour démission des
fonctions de président*

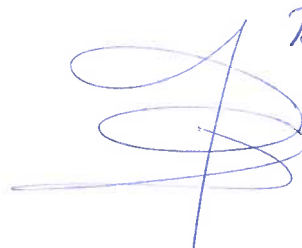


La secrétaire - associée

Madame Florence LAURET

« bon pour démission des fonctions
de Directrice Générale »

*Bon Pour Démission des
fonctions de
Directrice Générale*



Madame Florence LAURET

« bon pour acceptation des fonctions
de présidente »

*Bon Pour Acceptation
des fonctions de
présidente.*

